Mesdames et messieurs, et vous, chers élèves, je voudrais commencer par remercier les partenaires qui ont permis la réalisation de ce mémorial, à savoir la ville de Mont-de-Marsan, le Conseil Départemental des Landes, les associations d’anciens combattants et de récipiendaires des ordres nationaux, qui ont une fois de plus répondu présentes sur ce projet, sans oublier les Archives départementales des Landes, le Mémorial de la Shoah, ainsi que les familles des enfants juifs que nous honorons aujourd’hui, avec qui nous avons eu de nombreux contacts.

En France, ce sont plus de 11.000 enfants de moins de 18 ans qui ont été déportés et assassinés dans les centres de mise à mort en Europe de l’Est. La moitié l’ont été au cours du seul été 1942…

Je voudrais donc maintenant rappeler quel a été le destin de la trentaine d’enfants qui ont été arrêtés dans les Landes.

La Rafle du Vél’ d’Hiv’ a connu des déclinaisons jusque dans notre département, et dès le 17 juillet 1942, deux jeunes de 16 ans, arrêtés au début du mois et emprisonnés, sont transférés au camp de Mérignac via Dax, puis à Drancy, d’où ils sont déportés à Auschwitz deux jours après.

A Dax, les jeunes enfants arrêtés le 16 juillet avec leurs parents sont libérés par les Allemands, qui ne veulent pour l’instant pas s’en embarrasser. Ils sont recueillis par des proches, des voisins, comme par exemple Georges Gheldman, 10 ans, qui franchira la ligne de démarcation clandestinement à la fin du mois…

A Mont-de-Marsan passe la ligne de démarcation, et ils sont nombreux à tenter de trouver un refuge, certes provisoire, en Zone Non Occupée. Parmi eux, Esther Senot, 14 ans, que nous avons eu l’honneur de recevoir l’année dernière, et qui continue inlassablement de témoigner auprès des jeunes.

Cependant de nombreux enfants sont arrêtés avec leurs familles avant de pouvoir franchir la ligne.

Les jeunes de moins de 16 ans sont placés à l’Hôpital-hospice Lesbazeilles. Un certain nombre d’entre eux quittera heureusement cet établissement, que ce soit de manière « légale » ou clandestinement, exfiltrés vers la Zone Non Occupée.

Mais un peu plus tard en août, suite à l’insistance des autorités françaises, qui ne voulaient pas s’encombrer de ces enfants, désormais orphelins, les Allemands donnent finalement leur accord pour qu’ils soient à leur tour déportés.

Le 18, le piège se referme donc, et les 6 enfants qui restaient à Lesbazeilles, âgés de 3 à 11 ans, sont transférés au camp de Mérignac.

La plupart d’entre eux sont ensuite envoyés à Drancy par le convoi du 26 août.

Mais il y a aussi Myriam Neuburger, 14 ans, qui est raflée fin août à Grenade-sur-l’Adour, en Zone Non Occupée, par les autorités de Vichy, internée à Gurs, et livrée sans délai aux Allemands.

Ballotés dans les méandres administratifs des camps d’internement, ils sont déportés depuis Drancy le 31 août ou bien en septembre depuis le camp de Pithiviers, en direction d’Auschwitz, où ils sont pour la plupart assassinés dans une chambre à gaz.

Le 23 octobre à la gare de Dax, c’est Rachel Leibovici, 15 ans (dont la famille avait fui les pogroms de Roumanie en 1912), qui est arrêtée avec sa mère, sa tante et sa cousine par le commissaire de police municipale alors qu’elles cherchaient elles aussi à franchir la ligne de démarcation. Elles sont livrées à la Police de Sûreté allemande après avis du procureur de la République et du sous-préfet. La cousine Yvette, 20 ans, soupçonnée d’avoir organisé une filière de passages, est torturée alors qu’elle est enceinte. Non-juive, elle est finalement libérée, mais gardera des séquelles toute sa vie… Rachel, sa mère et sa tante sont, elles, transférées le 27 au camp de Mérignac, puis à Drancy le 2 février 1943, et déportées sans retour à Sobibor le 25 mars.

Cependant la petite Henriette Blatt, recueillie par la famille Lartigau suite à l’arrestation de sa mère le 16 juillet à Dax, sera, elle, admise fin septembre au préventorium « Le Nid Béarnais » à Jurançon, en Zone Non Occupée ; et elle survivra. Et le 18 octobre, une rafle ordonnée par les Allemands, et exécutée par les gendarmes français visant cette fois-ci nommément les enfants, reste bredouille, tous ont été mis à l’abri.

Une bonne vingtaine d’autres enfants seront ainsi hébergés, cachés, et donc sauvés par des familles landaises.

Alors le site internet que le Centre Pédagogique de la Résistance et de la Déportation vous présente aujourd’hui est le résultat de plusieurs années de recherches menées à partir d’archives très variées et dispersées, et qui ont permis, à partir d’éléments parfois ténus, de reconstituer, malheureusement souvent très partiellement, la courte vie de ces enfants, dont je rappelle que le plus jeune n’était âgé que de 6 mois.

Nous avons conçu ce site avec 3 objectifs :

* Tout d’abord reconstituer l’Histoire de ces enfants, de la manière la plus exacte possible
* Ensuite, en faisant cela, servir leur Mémoire, inscrire leur parcours dans ce qu’on pourrait appeler l’éternité numérique
* Et enfin, faire œuvre de pédagogie en donnant à connaître à tous leur histoire et le contexte qui a permis que cette tragédie se produise, mais en s’adressant tout particulièrement aux jeunes. Ainsi, cette année encore, nous emmènerons un groupe d’élèves du lycée Duruy au Mémorial de la Shoah, à Drancy, au Mont-Valérien, dans les camps du Loiret...

A l’heure où les témoins directs disparaissent malheureusement, de manière inéluctable, il apparaît indispensable d’inventer de nouveaux modes de transmission de la Mémoire, alors que, comme l’a dit M. le maire, et pour reprendre les mots de Brecht,« le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde ».